



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 9 juillet 2015

Communiqué de presse

SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LEURS HABITANTS



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord, a signé ce jeudi 9 juillet le contrat de ville de la communauté urbaine de Dunkerque.

Ce contrat traduit localement la nouvelle politique de la ville que souhaite mener l'Etat pendant les 5 prochaines années avec ses partenaires: les villes, la communauté urbaine, le Département du Nord, la Région Nord – Pas-de-Calais, Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales du Nord, l'Education nationale, l'Agence régionale de santé ou encore les bailleurs sociaux.

Le préfet a salué le travail partenarial de qualité qui a été mené, et souligné l'ambition commune de bâtir une nouvelle politique de la ville en faveur des 6 quartiers prioritaires répartis sur 5 communes qui composent la communauté urbaine : Coudekerque-Branche, Dunkerque, Grande-Synthe, Saint-Pol-sur-Mer et Tétéghem. Ce sont ainsi 25 200 habitants qui vont être bénéficiaires des actions de cette nouvelle politique de la ville.

Face aux enjeux identifiés du territoire, les partenaires institutionnels ont construit une programmation ambitieuse d'actions qui s'intègre à une démarche territoriale de développement social. Le préfet a souligné les initiatives portées en faveur de la jeunesse, de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations.

Le contrat de ville, c'est aussi l'amélioration du cadre de vie. La communauté urbaine de Dunkerque bénéficiera de 4 projets de renouvellement urbain pour des quartiers plus solidaires, plus écologiques, plus agréables aussi à vivre. Les habitants des quartiers des Cheminots à Saint-Pol-sur-Mer, des Peintres à Grande-Synthe, Degroote à Tétéghem et Ile-Jeanty à Dunkerque assisteront ainsi à la métamorphose de leur lieu de vie.

Les conseils citoyens étant la clé de voûte de cette nouvelle politique de la ville, le préfet a rappelé l'indispensable participation citoyenne à chaque étape du contrat de ville et souligné le travail déjà engagé par les villes qui composent la communauté urbaine.